Association formation professionnelle dans l'optique AFPO

Berne, 18 avril 2019

Ticket provisoire approuvé - Profil de qualification en cours

Au cours des mois de février et mars 2019, de nouveaux ateliers du groupe de travail Révision totale se sont tenus. Le dernier fait avancer considérablement le projet de révision totale de la formation professionnelle initiale des opticien-ne-s CFC.

Le ticket provisoire déposé fin janvier 2019 auprès du Secrétariat d'Etat pour la formation, la recherche et l'innovation (SEFRI) a été entre-temps approuvé, et l'Association formation professionnelle dans l'optique AFPO a pu facturer une première tranche de subventions.

Depuis lors, le groupe de travail Révision totale a achevé le profil de qualification et l'a soumis au SEFRI pour un examen préalable actuellement en cours. Le profil de qualification est l'instrument principal de la formation professionnelle initiale. Il comprend le tableau de la profession, le liste des compétences opérationnelles et le niveau d'exigence. L'élaboration de l'ordonnance de formation et du plan de formation se fait à partit du profil de qualification. Les domaines de compétences opérationnelles décrits dans le profil de qualification forment en outre la structure de la formation (tableau des leçons cours interentreprises) et de la procédure de qualification.

Le groupe de travail a soumis un profil de qualification en trois parties au SEFRI pour un premier examen. Le profil de qualification en trois parties prévu comporte trois domaines de compétences organisationnelles : un domaine vente, un domaine technique (optique) et un domaine marketing et administration. Les domaines de compétences organisationnelles et des compétences organisationnelles qui en découlent doivent être formulées strictement selon la structure imposée par le SEFRI, ce qui n'est pas toujours une aide dans la pratique. L'accompagnateur pédagogique Dr Gregor Thurnherr, bilden-beraten.ch, Rorschacherberg, est appelé ici à soutenir efficacement l'action du groupe de travail Révision totale.

Le profil de qualification sera finalisé en avril 2019 pour que le SEFRI puisse donner son feu vert aux prochaines étapes du processus. Dans ce contexte, l'AFPO communiquera également au SEFRI une hypothèse fondée sur la durée de la formation professionnelle initiale à partir de 2022. Compte tenu de l'état actuel des travaux et des contenus définis jusqu'ici, l'AFPO est d'avis que la nouvelle formation professionnelle initiale devrait durer trois ans et, au cours d'une de ces trois années d'apprentissage au moins, deux journées sont à prévoir à l'école professionnelle spécialisée Cette hypothèse de travail concernant la durée de l'apprentissage sera confirmée ou infirmée dans les prochains mois.

Pour plus d'informations et de détails : Jürg Depierraz, directeur du projet Révision totale de la formation professionnelle initiale d'opticien-ne CFC, Berne, <u>juerg.depierraz@aovs-fso.ch</u>.

Consultation interne à l'association

En décembre 2019 une consultation interne d'environ deux mois sera lancée dans la branche. L'AFPO enverra alors l'ordonnance de formation et le plan de formation contenus dans le projet pour un audit dans la branche.

Etapes du projet

01.05.19: adoption du profil de qualification 20.11.2019: présentation du concept à la CSFO janv. – fév. 2020: audit de la branche 01.08.2020: dépôt du ticket au SEFRI janv. - mars 2021: Consultation nationale 01.01.2022: entrée en vigueur de l'ordonnance de formation et du plan de formation